

**METALEUROP SA : ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2003
PROLONGATION DE LA PERIODE D'OBSERVATION**

L'exercice 2003 a été marqué par des faits majeurs impactant de façon très importante l'exploitation du groupe Metaleurop et par une conjoncture devenue plus favorable à compter du 2^{ème} semestre 2003, caractérisée par une nette amélioration des cours des métaux.

<i>En M€</i>	2003	2002 pro forma*	2002**
<i>Chiffre d'affaires consolidé</i>	169	212.9	342.5
<i>Résultat d'exploitation consolidé</i>	-18.3	-9.3	-6.8
<i>Résultat net consolidé part du groupe</i>	-21.5	-106.9	-105.4

* même périmètre que 2003, à savoir en excluant Nordenham Zinc. Cette activité ayant été vendue fin 2002, ses résultats ne sont pas présentés en 2003 et ont été retraités dans les informations pro forma 2002.

** incluant Nordenham zinc et excluant Metaleurop Nord SAS.

Le conseil d'administration de Metaleurop SA, réuni le 17 mai 2004, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003. Il est rappelé que le conseil d'administration avait arrêté les comptes de l'exercice 2002 le 16 janvier 2004, après l'avoir repoussé à plusieurs reprises en raison des incertitudes qui pesaient sur l'exploitation de la société.

Rappel important : *En application de l'article L.123-20 du code de commerce, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation, et ce en dépit des incertitudes qui persistent sur la poursuite des activités de Metaleurop SA, telles que :*

- 1. L'issue de la procédure d'appel de la décision du 11 avril 2003 du Tribunal de Grande Instance de Béthune qui a rejeté la demande des mandataires judiciaires d'extension de la liquidation de Metaleurop Nord SAS à Metaleurop SA et Metaleurop Commercial SAS. Une audience de plaidoirie devant la Cour d'Appel de Douai est prévue pour le 7 septembre 2004.*
- 2. L'issue de la procédure de redressement judiciaire de la société ordonnée par le Tribunal de Commerce de Paris le 13 novembre 2003. Cette procédure est soumise à des aléas importants, notamment la capacité de Metaleurop SA, d'une part, à démontrer son aptitude à financer son activité pendant la période d'observation et, d'autre part, à mettre en place un plan de continuation, ce qui suppose de démontrer sa capacité à financer durablement son activité et de parvenir à un accord avec ses créanciers sur les modalités d'apurement des dettes antérieures à l'ouverture de la procédure.*

Comme ils l'avait fait pour l'exercice 2002, les commissaires aux comptes ont fait part de leur incapacité à certifier les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2003 en raison des éléments obérant la pérennité de l'exploitation de Metaleurop SA, tels que détaillés ci-dessus. Le Conseil d'Administration précise que la persistance de ces éléments constitue, en l'état des informations de la société, le seul motif du refus des commissaires aux comptes de certifier les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

❑ Résultats 2003 (comptes consolidés):

Faits caractéristiques de l'exercice 2003 :

➤ Liquidation judiciaire de Metaleurop Nord SAS

Compte tenu de sa mise en liquidation judiciaire en mars 2003, Metaleurop Nord SAS a été déconsolidée à effet au 1er janvier 2002 et n'a donc pas été incluse dans le périmètre d'établissement des comptes 2003.

➤ Impact fortement négatif des évènements du premier semestre 2003 à la suite de la mise en liquidation judiciaire de Metaleurop Nord SAS

Les évènements du premier semestre 2003, conséquence de la longue période d'intenses difficultés économiques dans l'industrie et dans ce cas particulier du financement des pertes récurrentes, du capital et des restructuration de Metaleurop Nord SAS, ont lourdement affecté la pérennité de la société ainsi que l'ensemble des activités du groupe. Non seulement les opérations industrielles ont été nettement pénalisées par les difficultés financières mais les politiques d'approvisionnement du groupe ont été également fortement affectées notamment par une vive tension sur les conditions de paiements. Ces éléments ont significativement augmenté les besoins de trésorerie du groupe.

Par ailleurs, il est rappelé que les mandataires judiciaires de Metaleurop Nord SAS ont assigné en février 2003 Metaleurop SA et sa filiale Metaleurop Commercial SAS en demande d'extension de la liquidation judiciaire de Metaleurop Nord SAS à ces deux sociétés, qu'ils ont été déboutés de leur demande par le Tribunal de Grande Instance de Béthune et que l'Appel est pendant devant la Cour d'Appel de Douai qui a fixé l'audience de plaidoirie au 7 septembre 2004.

L'ensemble de ces éléments ayant pour conséquence l'échec des négociations avec les banques relativement à l'apurement du solde des dettes bancaires à court terme de Metaleurop SA ont conduit la société à déposer en octobre 2003 devant le Tribunal de Commerce de Paris une déclaration de cessation des paiements.

➤ Ouverture d'une procédure de redressement judiciaire

Le 13 novembre 2003, le Tribunal de Commerce de Paris a ouvert une procédure de redressement judiciaire en faveur de Metaleurop SA avec une période d'observation de 6 mois, pendant laquelle l'activité de la société est poursuivie afin de rechercher une solution de redressement judiciaire. Cette période a été prorogée de 6 mois, soit jusqu'au 13 novembre 2004, par le Tribunal de Commerce de Paris, lors de son audience du 13 mai 2004.

A ce jour, aucun accord avec les créanciers de la société n'est intervenu.

La société, compte tenu de l'amélioration de ses activités, a rapidement indiqué et réitéré sa volonté de mettre en oeuvre un plan de continuation.

➤ Eléments exceptionnels :

- Le résultat financier positif qui présente un profit net de 8.4M€ contre une charge nette de 5.4M€ en 2002 a été favorablement impacté (9,8M€) du débouclage des positions à terme de change.
- D'importantes restructurations ont eu lieu en 2003 sur les sites de Nordenham plomb et d'Oker (Allemagne), et aux sièges sociaux de Metaleurop SA et Metaleurop Commercial SAS, dont les coûts s'élèvent à environ 8.9M€
- Des dotations aux provisions pour coûts environnementaux ont été passées pour environ 1.7M€ dans les comptes 2003.
- Des provisions pour litiges ont également été passées pour environ 1.1M€

Conditions de marché de l'exercice 2003 :

➤ Le marché du plomb a été caractérisé par deux périodes distinctes :

- De janvier à juin, le cours est resté très faible
- A partir de juin une remontée graduelle du cours a été constatée pour clôturer au plus haut le 31 décembre 2003 à 740 \$/tonnes

La moyenne de l'année 2003 s'établit à 516\$/tonnes contre 453\$/tonnes en 2002.

➤ Le marché du zinc en 2003 a été marqué par une évolution similaire :

- De janvier à juin, une période de cours bas dans la continuité de la tendance observée en 2001 et 2002
- A partir de juin jusqu'en fin d'année 2003, une remontée des cours pour clôturer au plus haut le 31 décembre 2003 à 1.008 \$/tonnes

La moyenne de l'année 2003 s'établit à 828 \$/tonnes contre 779 \$/tonnes en 2002.

➤ Au cours de l'année 2003, l'euro s'est fortement apprécié par rapport au dollar, au détriment des résultats du groupe, pour finir à 1.2630€/\$ le 31 décembre 2003.

Les cours du plomb et du zinc exprimés en euro diminuent donc en raison de l'appréciation importante de l'euro par rapport au dollar (cf. tableau ci-dessous).

Moyenne annuelle du plomb et du zinc en euro par tonne

	2000	2001	2002	2003	Cours au 31.12.03
Plomb	492	531	479	456	586
Zinc	1221	990	823	732	798

- Les conditions d'achat de concentrés de plomb se sont détériorées dans des proportions considérables par rapport à l'année précédente. Les conditions de vente du plomb (prime) se sont améliorées par rapport à celles de l'année précédente, notamment en fin d'année 2003.
- Le marché des métaux spéciaux (germanium, arsenic haute pureté et gallium) est resté atone en 2003, avec cependant une légère reprise de l'activité arsenic dans la deuxième moitié de l'année.

Activités des sociétés du groupe pendant l'exercice 2003 :

L'exercice 2003 a vu l'aboutissement du recentrage structurel du groupe sur les métiers de recyclage.

L'activité plomb représente désormais 64% du chiffre d'affaires global du groupe, l'activité zinc 28% et celle des métaux spéciaux 8%.

L'usine de Nordenham plomb en Allemagne est aujourd'hui la plus importante unité industrielle du Groupe.

Le groupe a produit en 2003 135.000 tonnes de plomb contre 150.000 tonnes en 2002 à périmètre équivalent.

Les trois entités de collecte et de cassage de batteries (situées à Villefranche et Escaudoeuvres en France et à Oker dans le nord de l'Allemagne) ont très fortement pâti des difficultés du groupe et ont connu une diminution des volumes traités en 2003 d'environ 19% par rapport à 2002.

Néanmoins la tendance s'est nettement améliorée depuis la fin de l'année 2003, tant en quantité qu'en valeur. La hausse des cours du plomb contribue à une amélioration des résultats des usines de cassage.

□ Evolution récente (2004) et perspectives d'avenir :

Chiffre d'affaires consolidé hors taxes non audité (en K€)

	<i>Exercice 2004</i>	<i>Exercice 2003</i>
<i>Premier Trimestre</i>	48 695	43 471

Nonobstant les difficultés persistantes affectant notamment les approvisionnements, les conditions d'exploitation constatées (tonnage de matières traitées et recyclées) sont proches d'une exploitation normale dans la plupart des usines du groupe à l'exception de C2P GmbH et HMG Oxydes Waëlz en Allemagne.

Les effets positifs de la stratégie industrielle retenue par le groupe se font progressivement sentir. Les opérations industrielles bénéficient également de la conjoncture actuelle de hausse des cours des métaux.

Les premières données économiques connues du premier trimestre 2004 ne permettent pas de dégager des tendances certaines sur l'année en cours. A ce stade, il apparaît cependant qu'un certain nombre de points positifs peuvent être soulignés :

➤ Impact du maintien des cours sur les résultats du groupe :

- Les cours du plomb et du zinc exprimés en euro sur le 1^{er} trimestre 2004, sont nettement orientés à la hausse par rapport à la moyenne du 4^{ème} trimestre 2003.

	EUR/USD	PLOMB		ZINC	
		USD	EUR	USD	EUR
4 ^{ème} Trim. 2003	1.1890	632.63	532.07	929.32	781.60
1 ^{er} Trim. 2004	1.2497	845.07	676.22	1 070.99	857.00

- Les conditions de vente (primes) négociées pour le plomb sont en amélioration sensible par rapport à celles générées en 2003.

➤ Bénéfice des importantes baisses de coûts réalisées en 2003 :

- Les plans de restructuration menés à terme au cours de l'année 2003 ont commencé à produire leurs effets dès le début de l'exercice 2004 dans les filiales françaises et allemandes ainsi qu'au siège social de Metaleurop SA.

Le groupe Metaleurop a pour objectif, si les conditions de marché restent conformes à celles du premier trimestre 2004 et sauf circonstances exceptionnelles, un retour vers l'équilibre du résultat opérationnel sur l'exercice 2004. Il est rappelé qu'il n'est pas possible de prévoir si les cours des métaux resteront à ces niveaux élevés qui sont souvent, c'est le cas du plomb, supérieurs à leur moyenne de long terme.

La société recherchera au cours de l'exercice en cours la conclusion d'un accord avec ses créanciers et la mise en place d'un plan de continuation, soumis à l'approbation du Tribunal de Commerce de Paris. La mise en oeuvre d'un tel plan reste notamment conditionnée aux aléas rappelés ci-dessus, parmi lesquels la procédure devant la Cour d'Appel de Douai.

L'Autorité des Marchés Financiers a informé la société de son souhait que la suspension de la cotation de l'action Metaleurop soit maintenue tant que ces incertitudes ne seront pas levées.

L'assemblée générale des actionnaires devant statuer notamment sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003 se tiendra sur 2^{ème} convocation le 30 juin 2004 à 9 heures à l'Hotel Royal Garden/Golden Tulip, 218-220, rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris.